

## Vademecum Mobilité

pour les étudiants en science politique et en double licence science politique/histoire

La mobilité d'études est **une grande opportunité**, car elle vous permet de :

- Etudier à l'étranger sans payer des frais d'inscription ailleurs
- Valider votre diplôme à P8 tout en étudiant à l'étranger
- Maximiser vos chances académiques et professionnelles
- Vivre des moments inoubliables

Nous faisons tout pour :

- vous faire partir
- vous permettre de valider votre cursus en toute sérénité

### Les étapes de la candidature

1. Choisir un programme et/ou une destination en consultant la carte interactive de mobilité de notre université: <https://paris8.moveonfr.com/publisher/1/fra>
2. Consulter le site Internet des établissements choisis (regarder l'offre de formation + prérequis linguistiques)
3. Consulter les rapports de séjour sur le Moodle – « Ressources pour la mobilité internationale en Science politique » (inscription avec mot de passe **MINTERSCPO**)
4. Contacter l'enseignant-e référent-e Relations Internationales :
  - a. Clemens Zobel (scpo) [clemenszobel@yahoo.fr](mailto:clemenszobel@yahoo.fr)
    - i. (permanence jeudis 16h45 sur rvs)
  - b. Claudia Moatti (histoire pour bi-licence) [claudia.moatti@gmail.com](mailto:claudia.moatti@gmail.com)
5. Dépôt du dossier en ligne

### Les programmes d'échange

- **Le programme MICEFA**

Mobilités aux Etats-Unis d'Amérique + Canada (partie anglophone)

- **Le programme BCI (ex CREPUQ)**

Mobilités au Québec

- **Les accords bilatéraux**

Amérique latine + Asie + Australie + Afrique + Moyen Orient

- **Le programme ERASMUS +**

Mobilités dans un des pays participant au programme

### Le Programme MICEFA

#### Comment candidater ?

- **Programme MICEFA**

- être inscrit à l'[Université Paris 8](#)
- avoir validé sa 1<sup>re</sup> année de Licence

- avoir obtenu un minimum **80/120 au TOEFL** – ATTENTION : il faut s'inscrire MAINTENANT dans un centre de test pour passer l'examen AVANT début décembre.
- Téléchargez le dossier de candidature sur le site de la [MICEFA](#)
- Imprimez-le et remplissez-le
- Remplissez le dossier de candidature de Paris 8 EN LIGNE

### **Le Programme BCI**

#### **Choix de destination**

- Effectuez vos vœux
- Renseignez-vous sur l'université d'accueil et les conditions d'accès: <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>.

#### **Procédure de candidature**

-Remplissez le formulaire de candidature en ligne (Attention certaines universités comme Bishop, Concordia, UQAM, LAVAL et Outaouais demandent une moyenne de 13. De plus, il FAUT les mettre EN PREMIER choix.

**Attention** : *vous ne devez choisir que des cours dispensés dans un même programme d'étude (cette condition est éliminatoire). Pour mémoire : un semestre correspond à 12 à 15 crédits québécois par semestre.*

Date limite du dépôt des candidatures

MICEFA + BCI

**18 décembre 2017**

### **Les accords bilatéraux**

hors Europe:

(Afrique, Amériques, Asie, Océanie...)

- Accédez au formulaire sur la plateforme de candidature en ligne via le site de l'Université
- Formulez jusqu'à 3 vœux de destination

### **Dépôt du dossier**

Quelles pièces?

1. copie de la carte d'identité ou du passeport (*en cours de validité*)
2. une photo d'identité
3. contrat d'études (*accessible sur la plateforme lors de la saisie des vœux*), pour chaque vœu de destination. Il doit être signé par l'enseignant responsable de la composante concernée (*les signatures électroniques sont acceptées*)
4. Relevé de notes

Date limite de dépôt des candidatures

Accords bilatéraux + Erasmus

**28 février 2018**

### **Le programme Erasmus+**

-Accédez au formulaire sur la plateforme de candidature en ligne via le site de l'Université

-Formulez jusqu'à 3 vœux de destination

-Joignez TOUTES les pièces justificatives demandées à fournir selon le format requis (*jpg ou pdf*)

- copie de la carte d'identité ou du passeport (*en cours de validité*)
- une photo d'identité
- copie du dernier relevé de notes de Paris 8
- un C.V.
- test de langue (*si applicable*)
- la lettre de motivation type. Cette lettre de motivation contient une première liste de cours pour SEULEMENT UNE de vos destinations (elle doit être signée par votre référent !!!)

### **Demande d'aide financière**

- Soumettez en même temps – en ligne –votre demande d'aide financière (Bourse Erasmus+, AMI, AMIE)

- **Allocation Erasmus +**

De 200 à 250 par mois à l'étranger (en fonction du pays de destination)

De 3 à 12 mois

- **Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MENESR**

Etudiant-e-s boursier-e-s (de l'échelon 0 à 7)

400 euros par mois à l'étranger

De 2 à 9 mois

- **Aide à la Mobilité Internationale des Etudiant-e-s (AMIE) du Conseil régional d'Ile-de-France**

Conditions de ressources (QF < 19190)

De 250 à 450 euros par mois à l'étranger

De 1 à 10 mois.

### **Partir en mobilité de stage**

#### **Quels financements ?**

- Allocation [ERASMUS+](#)
- Aide à la mobilité internationale du [Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche](#) (AMI)
- Aide du [Conseil régional d'Ile-de-France](#) (AMIE)

#### **Conditions à remplir pour tous les dispositifs d'aides à la mobilité**

- Etre régulièrement inscrit-e à l'Université Paris VIII Vincennes à Saint-Denis
- Effectuer un stage à l'étranger
- Stage validé administrativement et pédagogiquement

## Candidature

(en ligne)

-Accédez à la plateforme de candidature en ligne (sur le site de l'université)

### Dates limites pour le dépôt des demandes de financement

- Stages effectués en novembre 2017, décembre 2017, janvier 2018 et février 2018:

**29 septembre 2017**

- Stages effectués en mars 2018, avril 2018, mai 2018 et juin 2018:

**28 février 2018**

- Stages effectués en juillet 2018, août 2018 et septembre 2018:

**30 juin 2018**

### Service des Relations et de la Coopération internationales de Paris (SERCI)

- **Bâtiment A – RDC – Bureau A 0179**
- **Tél. :** 01 49 40 64 12
- **E-Mail :** [outgoing@univ-paris8.fr](mailto:outgoing@univ-paris8.fr)
- **Horaires d'ouverture :**  
Lundi : 9h30 - 12h30  
Mardi : 14h - 17h  
Mercredi : 9h30 - 12h30  
Jeudi : 14h - 17h

### **TRES IMPORTANT: Quelques règles et conseils**

**Préparation des listes de cours** pour les contrats d'études:

Règle 4-5 cours par semestre (bi-licence 5-6 cours dont 2-3 scpo). Le choix de cours est assez libre. Il faut juste respecter l'orientation générale de votre parcours ou mineure.

- NE PAS TENIR COMPTE DES ECTS (de notre point de vue – les universités d'accueil peuvent imposer limites)
- PAS DE COURS DE LANGUE DANS LE CONTRAT
- PAS DE MÉMOIRE DANS LE CONTRAT
- SI POSSIBLE PRENDRE UN COURS DE METHODES
- FAIRE VALIDER PAR LE REFERANT (échange mail préférable)

Après que votre candidature a été acceptée (dans la règle après les vacances de printemps) vous allez établir votre **contrat d'études définitif**. Ce contrat doit à nouveau être signé par l'enseignant référent.

Puis, quand vous arrivez sur place, vous aurez la possibilité de **MODIFIER** votre contrat, toujours validé par la signature de l'enseignant référent.

### **Pendant votre séjour**

- Faire en sorte que vous soyez inscrit administrativement à Paris 8
- **Envoyer un mail au secrétariat licence ou master** indiquant votre année d'études votre mineure ou parcours et précisant que vous êtes en mobilité pour l'année ou pour le semestre.

La **prolongation du séjour d'un semestre** est possible sous condition de l'approbation de l'université d'accueil, des RI P8 et du responsable mobilité département

### **Après la fin de votre séjour:**

1. Envoyer capture d'écran de relevé de notes ou relevé au référent (Zobel ou Moatti pour bi-licences) **NE PAS ATTENDRE LA TRANSMISSION OFFICIELLE**
2. Envoyer rapport de séjour à Zobel si en L3 et séjour pour une année académique (voir vademecum rapport de séjour)
3. Zobel et Moatti établissent respectivement tableau d'équivalences en PDF qui permet réversion dans cursus P8
4. Saisie sous APOGEE par secrétariat
5. **NE PAS OUBLIER VOTRE DEMANDE DE DIPLÔME** (pour L3 et M2)